



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LES COOPÉRATIVES DE PARAMÉDICS, UN EXEMPLE DE RÉUSSITE POUR L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Québec, le 15 octobre 2018 – Dans le cadre de la Semaine de la coopération 2018, la Fédération des coopératives de paramédics du Québec (FCPQ) tient à souligner l'esprit exceptionnel d'entrepreneuriat collectif de ses membres. Au fil des dernières décennies, les membres-travailleurs des différentes coopératives de paramédics ont développé un patrimoine qui fait l'envie du reste du secteur préhospitalier. Par leurs investissements individuels et collectifs, ces derniers sont devenus des entrepreneurs de premier plan. Encore aujourd'hui, les membres rivalisent de créativité et d'inventivité pour améliorer le service à la population ainsi que pour générer des retombées intéressantes dans leur communauté. « Pour nous, la coopération se vit tous les jours. En tant que membres-travailleurs, nous avons à cœur le bien-être de notre entreprise et nous assurons son développement en fonction des besoins réels des gens de chez nous. Ce développement à échelle humaine est tout indiqué pour les paramédics dont l'emploi est, aujourd'hui comme pour toujours lié à la santé des hommes et des femmes de notre communauté. », déclare M. Pascal Rivard, président de la FCPQ.

L'un des grands défis des prochaines années concerne la reprise et la relève entrepreneuriale. Les coopératives de paramédics appliquent depuis longtemps le modèle de reprise collective des entreprises par leur personnel, s'étant collectivisées progressivement depuis près de deux décennies en rachetant les permis de véhicules ambulanciers. La participation démocratique des membres-travailleurs aux décisions qui concernent l'administration de l'entreprise assure que celle-ci conserve l'humain au centre de ses priorités. Les membres-travailleurs sont pleinement impliqués et responsabilisés dans la prise de décision qui concerne l'exploitation et la pérennité de leur entreprise. Parvenues à maturité depuis ce temps, ces organisations performantes travaillent de concert pour générer des économies d'échelle pour le secteur ainsi que pour faciliter l'épanouissement de leur personnel dans leur milieu de travail.

Les paramédics du Québec ont démontré à maintes reprises qu'en effet, en coopérant, on peut *Relever les défis ensemble !*, exemplifiant ainsi la thématique de cette année. La FCPQ félicite les paramédics coopératifs et les invite à continuer d'être animés par cette même ambition et cet esprit d'initiative qui ont fait leur succès jusqu'à maintenant.

Les coopératives de paramédics au Québec

Elles emploient 1 576 paramédics membres et membres auxiliaires travailleuses et travailleurs. Elles offrent de l'emploi à plus de 1 750 personnes. Elles assurent plus de 200 000 transports, soit 30 % de l'ensemble des transports préhospitaliers au Québec. Elles desservent 32 % de la population du Québec. Les coopératives de paramédics détiennent 30 % de tous les permis d'ambulance délivrés sur le territoire québécois.

-30-

Source :

Dominic Vallières
Conseiller principal aux affaires publiques
Fédération des coopératives de paramédics du Québec
418 473-6913